



Communiqué de Presse

L'Union africaine déploie une Mission Technique d'Experts pour les Élections Législatives du 24 février 2023 en République de Djibouti

Addis-Abéba, le 14 février 2023: Le Président de la Commission de l'Union africaine, S.E.M. Moussa Faki Mahamat, a décidé de déployer une mission technique d'experts du 22 février au 2 mars 2023, dans le cadre des élections législatives prévues le 24 février 2023 en République de Djibouti.

Le déploiement de la Mission technique d'experts de l'Union africaine est conforme au mandat de l'Union africaine pour la promotion et la consolidation de la démocratie et des élections démocratiques sur le continent, tel que consacré par les instruments pertinents que sont la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance, la Déclaration OUA/UA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique et les Directives de l'Union africaine pour les missions d'observation et de suivi des élections en Afrique. Elle est également conforme à l'aspiration N°3 de l'Agenda 2063 de l'Union africaine qui vise à garantir la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'État de droit en Afrique.

L'objectif de la Mission technique d'experts est de procéder à une évaluation indépendante, objective et impartiale des législatives en République de Djibouti, conformément aux normes et standards internationaux et continentaux ainsi que le cadre juridique des élections dans le pays.

Au cours de son séjour à Djibouti, la Mission interagira avec les diverses parties prenantes et observera le déroulement du vote avant de produire un rapport final à la fin du processus électoral.

Pour toute autre information, veuillez contacter:

Mme Karine Kakasi Siaba
Coordonnatrice a.i, Unité pour la Démocratie et les Élections
Département des Affaires politiques, Paix et Sécurité
Commission de l'Union Africaine
Kakasik@africa-union.org